



La SNCF choisit Deskom pour mettre en place la facture 100% électronique avec ses principaux fournisseurs

Paris, le 27 mai 2008 - La SNCF a choisi Deskom, le réseau de facturation électronique de référence en Europe, pour passer à la facturation électronique zéro papier avec ses grands fournisseurs. Sur un périmètre cible total d'environ 400 000 factures par an, 250 000 factures sont déjà dématérialisées.

L'innovation et la qualité ont toujours été au cœur des préoccupations de la SNCF. C'est dans ce cadre que la SNCF a décidé de rationaliser et automatiser le traitement de ses factures fournisseurs et ainsi réduire à terme l'usage du papier. La SNCF a donc proposé aux fournisseurs qui émettent un minimum de mille factures par an de passer en facturation 100% électronique.

La SNCF a chargé Deskom de la connecter à ses fournisseurs et d'alimenter son système d'information avec leurs factures électroniques traduites à son format comptable. Deskom exécute pour la SNCF les tâches dites de « dématérialisation fiscale », obligatoires pour s'affranchir définitivement du papier, et les contrôles métier qui lui sont propres, indispensables pour permettre une intégration automatique des factures fournisseurs dans son système comptable.

Le projet est en production depuis plus d'un an. A ce jour, plus de la moitié des fournisseurs ciblés ont été connectés représentant plus de 250 000 factures traitées en rythme annuel par Deskom (dont Bernard France, Fiducial, Henkel, Inmac wstore, Outilacier, Ox'bridge, etc...) ou sont en cours de connexion (Air Products, Nestlé Waters, etc...). La cible totale est de 50 grands fournisseurs pour un flux annuel de 400 000 factures par an.

« Le choix de Deskom a été motivé par sa maîtrise de la dématérialisation fiscale et de la facturation électronique. Son engagement de services et sa capacité à traiter des volumes importants de factures de manière fiable et économique ont également été décisifs », déclarent conjointement Magalie Janot, responsable des centres de Comptabilité Fournisseurs et Didier Bagnolini, responsable du projet.

A partir d'une liste qualifiée de fournisseurs transmise par la SNCF, Deskom sollicite directement les fournisseurs concernés pour les connecter à la SNCF. Une fois l'accord obtenu, chaque fournisseur est géré par les équipes de Deskom qui font le nécessaire pour obtenir les flux de données factures correspondant au cahier des charges SNCF.

Deskom prend ensuite en charge l'acquisition et la traduction des données facture des fournisseurs dans le format souhaité par la SNCF, les contrôles métiers, la mise en œuvre de la dématérialisation fiscale, l'archivage des factures et la livraison des fichiers pour intégration dans l'ERP de la SNCF.

Si le fournisseur utilise le service de Deskom, Deskom a la responsabilité de créer, d'une part, l'original fiscal et la liste récapitulative, d'archiver l'original fiscal et sa version lisible pour le fournisseur et, d'autre part, de traiter l'original fiscal transmis et de l'archiver pour la SNCF.

Si le fournisseur n'utilise pas le réseau Deskom pour ce service mais une autre solution, Deskom a la responsabilité de traiter l'original fiscal transmis (contrôle des mentions obligatoires, liste récapitulative...) et de l'archiver pour la SNCF.

En passant à la dématérialisation fiscale des factures, la SNCF entend ainsi simplifier et sécuriser le traitement de ses factures entrantes, renforcer la qualité de ses relations avec ses fournisseurs et permettre à ses équipes comptables de se concentrer sur les tâches à forte valeur ajoutée.

La SNCF note déjà des retours très satisfaisants : le délai de traitement des factures électroniques est inférieur de 10 jours environ au délai de traitement des factures papier.

« La décision de la SNCF de passer à la facturation électronique confirme la généralisation de cette pratique. Nous les accompagnons pour faire adhérer leurs fournisseurs au projet. Le choix de la SNCF de s'appuyer sur le réseau Deskom renforce notre position d'acteur de référence du marché français de la facturation électronique. Nous sommes par ailleurs heureux de constater que de nombreux fournisseurs de la SNCF, convaincu par cette première connexion, ont fait ensuite appel à nous pour mettre en place pour eux-mêmes la facturation électronique pour la totalité de leurs factures clients. C'est le cas, entre autres, d'inmac wstore¹. D'autres l'ont fait pour leurs factures fournisseurs. » conclut Cyrille Sautereau, Président Directeur Général de Deskom.

A propos de la SNCF

La SNCF, c'est une entreprise qui transporte annuellement plus d'un milliard de voyageurs et près de 110 millions de tonnes de fret. Quotidiennement, elle met en marche 13400 trains : rames à grande vitesse sous les marques *TGV*, *Eurostar* ou *Thalys*, trains *Transilien* qui irriguent l'Île-de-France et ses 10 millions d'habitants, trains *Corail Téo*, *Corail Lunéa*, *Corail Intercités* et *Trains express régionaux* qui rayonnent sur l'ensemble de l'hexagone, convois de Fret SNCF qui répondent aux besoins de transports massifs du grand marché européen.

La SNCF, c'est aussi :

- un trafic voyageurs en croissance quasi continue depuis une décennie, des parts de marché gagnées sur l'avion et l'automobile, pour le plus grand profit du développement durable,
- une entreprise de 160000 collaborateurs qui développent des compétences mondialement reconnues dans un panel de 200 métiers, et c'est aussi l'un des premiers recruteurs de France,

¹ Vous pouvez retrouver le témoignage d'inmac wstore sur le lien suivant : http://www.rp-net.com/?ID_DOC=7065&ID_CONSTRUCTEUR=354&ID_TYPE=4

- un groupe de plus de 650 entreprises, unies au sein de *SNCF Participations*, qui offre des prestations dans les aspects les plus variés touchant aux transports : services urbains, suburbains et interurbains, information intermodale, location de wagons de fret, transport combiné, ingénierie, exportation de savoir-faire, dessertes terminales fret, etc.

A propos de DESKOM

Deskom est le réseau français de facturation électronique de référence et un des leaders européens du secteur. Deskom est la solution de facturation électronique officiellement et exclusivement recommandée par SAP France à ses clients.

Sa vocation est d'aider les entreprises à optimiser le traitement de leurs facturations fournisseurs, clients et interco. Avec plus de 1 000 adhérents en production et 17 000 fournisseurs/acheteurs en déploiement, Deskom traite actuellement 10 millions de factures par an dont 5 millions en dématérialisation fiscale.

La solution de dématérialisation fiscale de Deskom a été audité au regard des réglementations fiscales française et européenne les plus récentes par Ernst & Young et Associés et attestée conforme par GS1 France.

Pour plus d'information: www.deskom.com

Contacts presse :

DESKOM Valérie Levent Tél. : 01 53 05 34 44 E-mail : vlevent@deskom.com www.deskom.com	Agence de Presse RUMEUR PUBLIQUE Stéphanie Muthélet Tél. : 01 55 74 52 28 – stephanie@rumeurpublique.fr Eric Chauvelot Tél.: 01 55 74 52 14 - eric@rumeurpublique.fr www.rumeurpublique.fr
---	--